



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES
DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION



Publication du projet de socle commun de connaissances, de compétences et de culture

Publié le 16 mai 2025

Le 10 avril 2025, le conseil supérieur des programmes (CSP) a adopté le projet de socle commun de connaissances, de compétences et de culture qui s'organise autour des compétences disciplinaires, des compétences psychosociales et des repères de culture générale.

Adopté en avril 2025, le nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture redéfinit les bases de la scolarité obligatoire en France. Il vise à garantir à chaque élève une culture générale partagée, l'égalité des chances et une ouverture sur le monde contemporain. Organisé en sept parties, il met l'accent sur douze éléments de culture commune, les compétences disciplinaires, psychosociales et civiques, ainsi que les apprentissages fondamentaux en français, mathématiques et autres disciplines. Ce socle renforce la cohérence des enseignements, prépare à la citoyenneté et à l'orientation, et s'articule avec les valeurs républicaines.

>> Consulter sur le site du ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche :

- [la présentation du socle commun de connaissances, de compétences et de culture](#) ;
- [les différentes étapes de la refonte du socle commun par le Conseil supérieur des](#)

Publication du projet de socle commun de connaissances, de compétences et de culture - IH2EF - Page 2

[programmes.](#)

Source : Le conseil supérieur des programmes | Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche